

QUÉBEC, 13 avril 1906.

A messieurs HENRI BOURASSA et P. BONHOMME,
Montréal.

Messieurs,

Le syndicat financier de l'université Laval de Québec est heureux de vous féliciter d'avoir conçu un projet qui est bien de nature à favoriser grandement le progrès de notre institution nationale.

Vous voulez, sous forme de polices d'assurance sur la vie payables à l'Université, recueillir des souscriptions qui, sans être onéreuses pour les donateurs, produiront dans l'avenir une somme considérable de revenus.

Nous espérons qu'un grand nombre de nos concitoyens répondront à votre appel ; ils auront à cœur de mettre la seule université catholique et française de l'Amérique au niveau des universités anglaises. Il y va de l'honneur et de l'avenir de la race française au Canada.

Avec l'intérêt de l'argent que les anciens élèves de l'Université ont donné à leur *alma mater* il y a trois ans, il nous a été possible de créer des chaires à la faculté de droit et à la faculté de médecine, d'acheter des appareils et des instruments utiles aux professeurs de la faculté des arts. Mais ces faibles ressources dont nous disposons sont loin de nous permettre de placer l'Université sur un pied d'égalité avec ses rivales.

Grâce au projet que vous voulez réaliser, plusieurs citoyens pourront léguer à l'Université des sommes qu'il leur serait impossible de donner autrement, et l'ensemble de ces petites souscriptions produira bientôt un rendement considérable, dont le syndicat se servira pour hâter le progrès d'une institution qui doit être chère à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre race au Canada.